

Compte-rendu
de l'assemblée générale du 4 mars 2020

8 présents : CORRE Bruno, CLERET Marc, FABRE Frédéric, LAMINIE Jacques, LANGLOIS Sophie, LEMAIRE Frédéric, MOGUE William, WILZIUS Christophe.

8 membres présents sur 12, le quorum est atteint, l'assemblée peut avoir lieu.

Ordre du jour :

- Modification de l'article 8 des statuts
- Adoption d'un règlement intérieur
- Election d'un Vice-Président
- Divers

1) Modification de l'Article 8 des statuts

L'article 8 des statuts détaillant le fonctionnement du Bureau est modifié afin de rajouter dans le Bureau un Vice-Président.

Il est également rajouté qu'un vote à bulletin secret peut être demandé par 20% des membres présents.

Adopté à l'unanimité.

2) Adoption d'un règlement intérieur

Afin de pouvoir être affilié à Fédération Française de Voile, l'association se doit d'adopter un règlement intérieur et des statuts conformes aux exigences de la fédération.

Un règlement intérieur comportant 13 articles est proposé par le Bureau, il est lu par le Secrétaire.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3) Election du Vice-Président

Jacques Laminie se présente.

Il est élu avec 7 voix POUR et 1 abstention.

4) Divers

a) **Les Kite à foil.**

En attendant l'affiliation FFV, il est prévu de travailler avec le CNSF pour organiser des entrainements pour Kite à foil.

Jacques précise que les parcours prévus pour l'instant sont des parcours « standards », à savoir une banane dans l'axe du vent.

Ce type d'entraînement, de part la spécificité du support, ne pourra pas se faire en même temps que les habitables. Il est donc prévu de les faire sur d'autres samedis, à priori aux Salines.

Notre association a un arbitre FFV en la personne de Jacques Laminie. Ce dernier est en train de mettre en place des formations au sein des clubs partenaires afin de former des gens à la sécurité pour la voile légère.

Une licence journalière ou annuelle sera obligatoire pour les participants aux entrainements, pour des raisons d'assurance.

Il faudra instaurer une participation financière de chaque participant (entre 5 et 10 euros) qui pourrait éventuellement inclure la licence journée.

b) Evènement « Solo »

La navigation habitable en solitaire a complètement disparu en Guadeloupe.

L'association a envie de créer un évènement réservé à la navigation en solitaire, de type parcours côtier.

La date du 2 mai est avancée .

c) Régate The Blues

Fred Lemaire fait remarquer que lors de la prochaine édition, il est important de mieux soigner les gros partenaires en terme de communication.

d) Coupe de Guadeloupe

Fred Lemaire rappelle que nous cherchons des trophées sympas à offrir. Il faut s'occuper de contacter des artistes ou de réfléchir à différents type de trophées.

Jacques fait remarquer que le format de la Coupe est en fait un format championnat.

Il propose que pour la saison prochaine le nom « Coup de Guadeloupe » soit laissé à la Ligue de voile pour son évènement aux Saintes du mois de juin tandis que nous utiliserons le nom « Championnat de Guadeloupe ».

e) Rallye du samedi matin

Fred Fabre propose que pour les rallyes, le parcours et l'horaire du samedi matin soient définitifs pour une plus grande lisibilité. Ces informations pourront alors apparaitre sur les affiches.

f) Secrétariat

Pour la suite l'idée est émise de préparer une procuration type à envoyer à chaque convocation, ainsi qu'une liste d'émargement pour la signature des membres présents.

g) Newsletter

L'idée est émise d'une newsletter mensuelle « La Banane » rappelant tous les évènements du mois à venir, envoyée par mail à notre liste de diffusion.

Certaines associations nous demandent notre liste de diffusion, nous décidons de ne pas la communiquer.

P/L Bureau, Le Président, Frédéric LEMAIRE

le secrétaire, Christophe WILZIUS

